

Grève des travailleurs sociaux : Le Département rappelle que le budget de l'Aide sociale à l'enfance a augmenté de 40 % en 5 ans

Ce mardi 11 mars, des travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'enfance, ont manifesté dans le cadre d'un mouvement de grève devant l'Hôtel du Département pour :

- o Dénoncer le manque de moyens humains et financiers du Conseil Départemental, mettant à mal, selon eux, la prise en charge des enfants suivis par l'ASE ;
- o Réclamer la mise en place de vigiles à l'accueil des centres locaux.

De son côté, le Département de l'Ariège tient à rappeler **les nombreuses mesures prises depuis 2020** pour adapter les moyens aux évolutions et à la diversité des besoins en matière d'aide sociale à l'enfance.

Un budget en hausse de 40 % en 5 ans

- Le budget de l'ASE (y compris les ASFAM) est passé **de 16.8 millions en 2021 à 23,4 millions en 2025,**
soit + 40 %.

MEUR

2021

2022

2023

2024

2025

ASE

16,81

17,32

19,57

21,87

23,44

A ce budget, s'ajoute l'augmentation de la masse salariale consacrée aux créations de postes, soit plus 227 000 EUR par an.

Des moyens humains renforcés

- La création d'une équipe dédiée au traitement des informations préoccupantes qui a permis d'enlever cette charge sur les équipes des Centres Locaux. 5 postes ont ainsi été créés, soit plus de 200 000 EUR de charge annuelle ;
- L'augmentation du soutien aux familles par le développement de Techniciens d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) sur l'ensemble du département (+ 220 000 EUR/an) ;
- L'ouverture de 15 places supplémentaires pour accueillir les MNA (+400 000 EUR/ an), 40 places de Placement à Domicile (+ 800 000 EUR/an) et la poursuite de recrutement d'assistants familiaux (+10 en 2 ans) ;
- La création de 3 postes d'éducateurs pour soutenir les évolutions des besoins d'accompagnement sur les territoires. Pour précision, la mutualisation d'un poste d'éducateur spécialisé entre les Centres Locaux de Mazères, du Fossat et de Saint Giron, a été décidée pour répondre aux évolutions des besoins pouvant fluctuer sur ces territoires ;
- La création d'un poste au niveau central pour améliorer la gestion des assistants familiaux.

Pas de « gros bras » à l'entrée des centres locaux

Pour ce qui concerne la mise en place de vigiles à l'accueil des Centres Locaux, le Département tient à garder ces Maisons de la solidarité départementale comme des lieux ouverts où les personnes peuvent trouver le maximum de soutien et de compréhension ; Elles ne doivent ni être interdites d'entrée, ni accueillies par des « gros bras » avec l'incitation à se taire.

Enfin, le Conseil départemental ne considère pas comme la meilleure idée d'opposer la violence à la violence, dans la mesure également ou l'accueil de nos Centres Locaux en Ariège ne peut être comparé à d'autres lieux dans notre Pays qui connaissent d'autres problématiques.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr